

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 19 (1946)

Heft: 1

Artikel: XXI^e exposition nationale de beaux-arts, Genève 1946

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-122801>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

enfin les recherches techniques poursuivies pour l'industrie du bâtiment.

Cinquième groupe : information.

Ce groupe a pour objet de présenter les méthodes d'information relatives à l'architecture, à l'urbanisme et à l'industrie du bâtiment.

Il comprend : une présentation de publications types et une bibliothèque de consultation des documents techniques les plus récents et les plus significatifs. Chaque pays est aussi invité à présenter des films concernant des sujets exposés.

Classification.

Premier groupe : problème national du logement.

1. Situation générale ; 2. Programmes d'ensemble ; 3. Organisme de direction et d'exécution.

Deuxième groupe : urbanisme.

a) Principes directeurs. — 4. Agriculture ; 5. Industrie ; 6. Commerce ; 7. Administration publique et sécurité ; 8. Résidence ; 9. Travail ; 10. Circulation ; 11. Santé ; 12. Education.

b) Organisation du territoire. — 13. Aménagement des régions ; 14. Aménagement des villes ; 15. Aménagement des communautés.

c) Moyens d'application. — 16. Méthodes, directives, législation et servitudes.

Troisième groupe : habitation.

17. Conditions physiques et psychiques du confort ; 18. Adaptation du logis aux conditions de la vie et au milieu géographique ; 19. Plan ; 20. Enquêtes et recherches relatives au logis.

Quatrième groupe : construction et équipement de l'habitation.

a) Matières et matériaux. — 21. Matériaux pierreux naturels ; 22. Liants et agglomérés ; 23. Produits cuits ; 24. Mé-

taux ; 25. Verre ; 26. Bois et dérivés ; 27. Matières plastiques, peintures et vernis.

b) Procédés de construction. — 28. Fondations ; 29. Gros œuvre (ossature, charpente, murs, cloisons, planchers, escaliers) ; 30. Couverture ; 31. Isolation ; 32. Fermetures ; 33. Canalisations ; 34. Electricité ; 35. Revêtements (sols et parois).

c) Equipement. — 36. Chauffage et conditionnement ; 37. Eclairage ; 38. Hygiène ; 39. Cuisine ; 40. Mobilier, Rangement ; 41. Outilage, accessoires ; 42. Entretien.

d) Exécution. — 43. Normalisation, modulation, standardisation ; 44. Préfabrication ; 45. Organisation et outillage des chantiers ; 46. Recherches scientifiques et industrielles.

Cinquième groupe : information.

47. Codification ; 48. Presse et éditions techniques ; 49. Propagande éducative.

La participation de la Suisse.

L'Office suisse d'expansion commerciale (O. S. E. C.) a constitué un Comité d'organisation pour le secteur suisse de l'Exposition internationale de Paris. Les membres de ce comité sont MM. Hochstaetter, ing. ; Höchel, arch. ; Musard, ing. ; A. Roth, arch. ; Schüepp, ing. ; professeur Tschumi, arch. ; Vouga, arch.

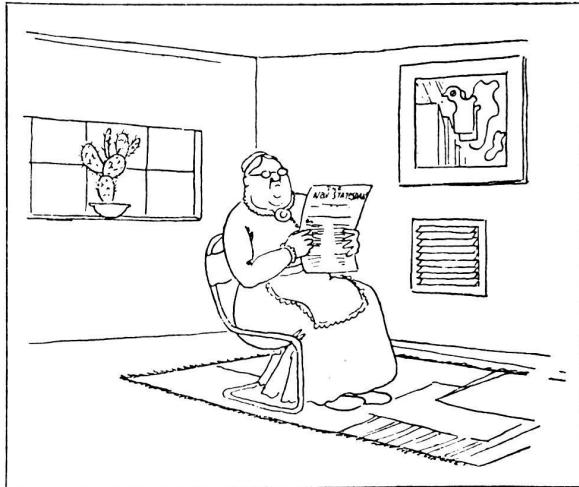
Les différentes tâches ont été réparties comme suit : Groupe 1 (Problème national du logement) : sera traité en collaboration avec les bureaux officiels de statistique. Groupe 2 (Urbanisme) : Ing. Schüepp. Groupe 3 (Habitation) : Arch. Vouga. Groupe 4 (Construction et équipement de l'habitation) : Le Comité et l'architecte de l'exposition. Le secteur 48 (Exécution) a été confié à M. Roth, arch. Groupe 5 (Information) : Arch. A. Roth.

Etant donné le délai très court, il n'est pas prévu de participer aux quarante-neuf classes du programme officiel. Pour la même raison, seules les propositions basées sur des résultats déjà acquis pourront être prises en considération.

XXI^e EXPOSITION NATIONALE DES BEAUX-ARTS GENÈVE 1946

La XXI^e Exposition nationale des beaux-arts, qui fera suite à celle qui a été organisée à Lucerne il y a cinq ans, aura lieu, sous la direction du Département fédéral de l'intérieur et de la Commission fédérale des beaux-arts, au Musée d'art et d'histoire, ainsi qu'au Musée Rath, à Genève, du 31 août au 13 octobre 1946.

On pourra se procurer le règlement de l'exposition, ainsi que l'avis provisoire de participation, au Secrétariat du Département fédéral de l'intérieur, à Berne, à partir du 25 mars 1946.



RECONSTRUCTION. DESSIN DE OSBERT LANCASTER.

